



*Ensemble
créons de
la valeur*

Rapport d'activité 2024

Association des Amis et Parents d'Enfants et d'Adultes
Inadaptés Alsace Bossue

SOMMAIRE

3 Le mot du président

4 Mieux nous connaître

- L'AAPEAI en bref
- Chiffres clés 2024
- Une gouvernance en action

8 Nos actions

- Les dispositifs de l'AAPEAI
- Les ressources humaines
- L'activité économique et financière
- Le conseil de la vie sociale
- La fonction « Ressource »

35 Notre bilan Nos priorités en 2025

39 Nos instants «Bonheur»

MOT DU PRÉSIDENT

M. DENIS KEBLI

L'association a œuvré en 2024 à améliorer son organisation et ses services pour progresser et répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

L'Assemblée générale annuelle de l'AAPEAI autant que le rapport d'activité ont le même objectif : celui de rendre compte.

Il ne s'agit pas seulement de répondre à une injonction, mais de vous témoigner de notre volonté forte de vous faire connaître toute la richesse et la diversité de l'AAPEAI.

Nous misons sur des chiffres clés et les témoignages de professionnels pour illustrer de manière concrète et humaine l'engagement de chacun des 12 administrateurs et 71 salariés.

J'aurai pu insister sur toutes les incertitudes du moment. Le domaine du médico-social déborde de difficultés dans les domaines financiers, juridiques ou encore de l'emploi. Je fais le choix d'insister sur les dynamiques positives en cours : la transformation de l'offre de services, actions nouvelles pour favoriser le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, expérimentation de nouvelles approches pédagogiques et d'accompagnement, optimisation des méthodes de gestion. La réussite des évaluations qualité par l'ensemble des structures de l'AAPEAI en témoigne.

Au quotidien, je rencontre des administrateurs et professionnels qui bouillonnent d'initiatives et donne du sens, mais pour autant je déplore le manque d'implication des parents et proches des personnes touchées par le handicap. Plus que jamais, nous avons besoin d'inverser cette logique, notamment pour assurer la survie de l'AAPEAI Alsace Bossue. En rejoignant le conseil d'administration, en adhérant à l'association, en donnant de votre temps, en partageant un projet vous contribuez à changer les regards sur le handicap et donner de la valeur aux actions de soins, d'inclusion et de solidarité.

2024 aura été une année particulière en raison des inondations ayant touché la

commune de DIEMERINGEN. Si ce 17 mai a été une journée dramatique pour nous tous, cette catastrophe naturelle nous aura permis de nous mobiliser au bénéfice des enfants accueillis à l'école maternelle et la crèche. Nous avons trouvé de la place, poussé les murs et avons apporté des solutions, principe fondateur de l'AAPEAI.

L'Association souhaite promouvoir et soutenir des projets de développements et d'accompagnements personnalisés à découvrir tout au long de votre lecture.

Il vous suffit de consulter notre site internet ou page « Facebook » pour constater que la vie de l'AAPEAI est riche.

Conscient aussi des difficultés qui se profilent pour les associations gestionnaires du mouvement parental, et tout particulièrement les associations de petites tailles dont nous faisons partie, le Conseil d'administration compte sur les élus et représentants des collectivités pour faire valoir notre bien fondé.

Merci à toutes celles et ceux qui sont à nos côtés, se sont investis : mes collègues administrateurs, professionnels, partenaires, adhérents ... pour permettre le plein épanouissement des personnes que nous accompagnons.



Accompagner des parcours de vie,

L'AAPEAI accompagne plus de 200 personnes, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées dépendantes à l'appui de 3 dispositifs sur une zone géographique de près de 40 kilomètres. En s'adaptant aux nouveaux besoins, dans un secteur en mutation, elle agit au plus proche des personnes accompagnées et de leurs familles, tout en développant de nombreux partenariats.

Membres, bénévoles et professionnels s'impliquent au quotidien dans le projet de l'association pour prendre soin des personnes les plus vulnérables. Dans le prendre soin, l'association entend accompagner chaque enfant, jeune, adulte et personne âgée dans le développement de leur bien-être, de leur autonomie, de leurs apprentissages, ou encore de leurs potentialités, mais aussi dans l'ouverture au monde qui les entoure pour y prendre leur place et vivre en société.



L'AAPEAI, ce sont 22 bénévoles permanents.

Au travers de ses dispositifs, l'AAPEAI intervient dans des domaines d'accompagnement variés :

- Les troubles du neuro-développement
- Les troubles du spectre de l'autisme
- Les troubles psychiques
- Les personnes en situation de handicap vieillissantes

De manière complémentaire, l'AAPEAI renforce sa fonction « ressource » pour les aidants et partenaires.



Faire un don à l'AAPEAI : Une Réduction fiscale.

Association à but non lucratif, l'AAPEAI œuvre pour l'intérêt général. Vos dons peuvent vous faire bénéficier d'un avantage fiscal, ils sont déductibles de vos impôts :

- L'impôt sur le Revenu à hauteur de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers.
- L'impôt sur le revenu ou les sociétés pour les entreprises à hauteur de 60 % du montant du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires annuel.

Rendez-vous sur : www.aapei.fr



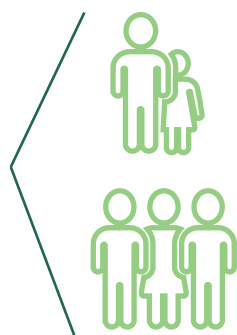
Donner à l'AAPEAI, c'est soutenir une action locale.

Le Rotary club section Sarre-Union et le Rotary club international ont fait un don de 9000 Euros à l'AAPEAI en 2024.

Ce don a permis la réhabilitation du foyer d'accueil de l'institut médico éducatif.

Les membres du Rotary ont pu rencontrer les enfants et partager leur bonheur d'avoir un nouvel espace de jeux, de dessin, de repos et de socialisation.

Les personnes accompagnées



142 adultes – incluant les personnes accompagnées en EA.

Nos types d'accueil – places agréées



10 places
d'hébergement
permanent +1 place en
accueil temporaire



94 places
d'accueil de
jour



36 places
en service
intervenant à
domicile



20 ETP en
Entreprise
Adaptée

Les équipes – au 31.12.2024



51 professionnels
répartis par
domaine d'activités

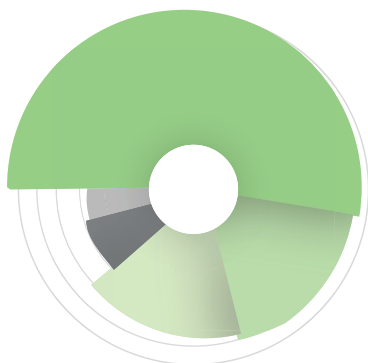
11% direction et encadrement

71% éducation et accompagnement

11% administration et gestion

7% apprentis

Nos moyens économiques



Nos ressources financières-hors ventes de
marchandises et prestations de service.

● 55% ARS

● 13% CEA

● 30% Aide au poste

● 1% subventions

● 1% participation résidents

Mieux nous connaître : une gouvernance en action



Conseil d'Administration de l'A.A.P.E.A.I. Alsace Bossue

KEBLI Denis, Président
STOCK Albert, Vice-président
THEVENET Anny, Trésosière
KLINGEBERGER Tania, Trésorière-adjointe
WEIL SCHMITZER Sandrine, Secrétaire
BRUDERER Carole, Secrétaire-adjointe
BLETTNER Olga, Administratrice
EULERT LOEFFLER Laurence, Administratrice
MESCHBERGER Adèle, Administratrice
OSSWALD Denise, Administratrice
FEUERSTEIN René, Administrateur
BACH Freddy, Administrateur



Une transformation nécessaire aux défis sociaux

Les possibles sont les battements de cœur de l'AAPEAI Alsace Bossue. Dans sa grande diversité, l'Association accompagne des enfants et des adultes en situation de handicap ayant un point commun : créer des réponses dans les apprentissages, la formation, l'autonomie, la scolarisation, le bien-être, l'image de soi, le travail, la santé... et tant d'autres.

L'AAPEAI Alsace Bossue a su défricher, innover, mobiliser, associer, construire pour être à chaque fois que cela était nécessaire en mesure de répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap sur le territoire.

L'année 2024 s'est révélée particulièrement intense parce que jalonnée de challenges relevés et d'avancées majeures dans tous les domaines d'intervention. De l'accompagnement, à la communication en passant par l'optimisation de nos moyens, le déploiement d'un diagnostic financier notamment, nous vous présentons aujourd'hui un panorama complet de nos actions, des transformations opérées et ambitions portées par l'AAPEAI. Ces dernières visent à affirmer notre engagement inébranlable pour soutenir chaque personne avec conviction et enthousiasme !

Cette analyse résulte d'un travail collaboratif mené par notre équipe de direction avec la précieuse contribution des professionnels de terrain.



Dispositif « Habitat & santé »

expérimenter habiter *innover* accompagner
participer *décider* co-construire



Le dispositif « habitat et santé » est sous la responsabilité de M HEIM.

Enjeux majeurs, l’habitat et la santé font l’objet d’actions et de dispositifs spécifiques appelés à prendre de l’ampleur dans les années à venir au sein de l’AAPEAI qui œuvre sur un territoire rural. Ils sont portés par des équipes pluridisciplinaires et incluent, actuellement, un Foyer d’Hébergement pour Travailleurs Handicapés (FHTH) et un Service d’Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Évalué sur le versant de la qualité en 2024, ce dispositif obtient les félicitations de la Collectivité Européenne d’Alsace car reconnu pour la qualité de son accueil, la bientraitance et la richesse de son réseau partenarial.

FOYER D’HÉBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Situé au cœur de Diemeringen, notre foyer d’hébergement peut accueillir 10 adultes en situation de handicap. Ils sont accompagnés au quotidien par des éducateurs dans leur lieu de vie.

Depuis octobre 2024, l’AAPEAI s’est vu octroyer une place d’hébergement temporaire afin de faciliter la fluidité et continuité de parcours des personnes en situation de handicap.



REPÈRES CHIFFRÉS

PERSONNES ACCOMPAGNÉES	AGRÉMENT	10
ACTIVITÉS	Nombre de jours d’ouverture	365
	Journées réalisées	2873
	Taux d’occupation	90 %
PERSONNEL	Total ETP	9,29
DONNÉES FINANCIÈRES	Financier	CEA
	Budget de fonctionnement	569 036 euros

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le Service d'Accompagnement à la Vie sociale (SAVS) de l'AAPEAI est un service mobile qui peut apporter aide, information, conseil, (sous forme d'actions individuelles ou collectives) et/ou accompagnement, à court terme ou dans la durée. Il soutient diverses démarches et l'apprentissage d'autonomie des personnes présentant un ou plusieurs troubles neurodéveloppementaux.

L'équipe accompagne les aptitudes, incapacités et potentialités de la personne dans le cadre de son projet personnalisé. Le SAVS veille à une coordination des interventions en faveur des personnes en situation de handicap et leurs proches. Le SAVS couvre un territoire de 45 communes (autour de DIEMERINGEN, DRULINGEN, SARRE-UNION).



REPÈRES CHIFFRÉS

PERSONNES ACCOMPAGNÉES	AGRÉMENT	25
ACTIVITÉS	Nombre de jours d'ouverture Journées réalisées Taux d'occupation	365 10 585 118 %
PERSONNEL	Total ETP	1,96
DONNÉES FINANCIÈRES	Financier Budget de fonctionnement	CEA 106 255 euros

À retenir sur le dispositif « habitat et santé »

Âge et handicap : nouveau regard, nouveaux enjeux

40 % des résidents du FHTH sont concernés par des troubles liés au vieillissement. Cela se manifeste par de la fatigabilité, de la perte de motivation pour le travail, de la perte d'autonomie. 40% des résidents du FHTH sont à temps partiel et ont bénéficié d'une prescription d'un mi-temps thérapeutique.

- *La garantie d'une présence éducative au sein du FH en journée, en semaine, constitue une nécessité afin de garantir sécurité et qualité d'accompagnement auprès des résidents.*

Le vieillissement touche également les familles des résidents.

Nous déplorons deux décès de résidents entre juin 2023 et janvier 2024.

Ce constat nous amène à réfléchir, par anticipation, à la continuité du parcours de vie de la personne accueillie à l'AAPEAI, sans attendre d'être bousculé par le décès du proche aidant. Enfin, le départ en retraite des travailleurs qui était jusqu'à présent un événement assez marginal, va devenir dans les prochaines années, un phénomène massif.

Pour la plupart de ces personnes, l'accueil au sein d'une structure leur a toujours garanti un accompagnement et un soutien important tant au niveau matériel, social que personnel. Le travail ou l'activité contribue de manière forte à la construction de leur identité personnelle par la valorisation et la reconnaissance sociale de ce qu'ils réalisent. Lors des évaluations, les résidents et leurs proches ont partagé leurs craintes quant à l'après FHTH, leur « maison depuis près de 30 ans ».

Par conséquent, le passage à la retraite vient totalement modifier cet équilibre. En l'absence d'un accompagnement et d'une préparation à la retraite, certaines personnes peuvent être dans des situations extrêmement difficiles : dépression, déracinement, dégradation de la santé, enlisement dans des complexités administratives sans issue, détérioration de la situation financière, ...

- *En outre, au 10.11.2024, 5 résidents sur 10 sont à demeure en journée soit à temps complet, soit à temps partiel pour des raisons médicales.*

De plus, 19 personnes accompagnés par le SAVS soit 70% ont plus de 50 ans et sont en proie aux effets du vieillissement par la survenue de handicaps ajoutés à l'instar d'incapacités fonctionnelles impactant l'autonomie et parfois la capacité de travailler.

Ainsi, s'imposent des questions importantes d'adaptation du logement, de l'accompagnement social en hébergement, de l'accès aux soins sur un territoire rural d'autant que la réorientation dans un établissement adapté et médicalisé est devenue coûteuse lorsqu'elle est possible. Les personnes et leurs proches sont, ainsi, confrontés au manque de places en FAS-FAM MAS, à la désertification médicale qui touche l'Alsace-Bossue sur un plan de l'accès aux soins, aux équipements médico-sociaux. Et que dire de la croissance de la proportion de personnes accompagnées, par le SAVS, porteuses de troubles psychiques ?

Notre dispositif se doit ainsi d'accompagner toutes les générations et veiller au « vivre-ensemble » notamment au sein du FHTH.



L'AAPEAI a repéré différentes typologies de publics pour lesquelles un accompagnement renforcé s'avère nécessaire :

- Des personnes dont les besoins augmentent du fait de l'avancée en âge et de leur statut de « personne handicapée vieillissante » ;
- Des personnes handicapées atteintes de maladies invalidantes pour lesquelles, après l'annonce du diagnostic, la nécessité d'un accompagnement médico-social s'impose afin d'accompagner les bouleversements occasionnés dans la vie de la personne et de sa famille et de coordonner les différentes actions à mettre en œuvre au titre de la compensation du handicap et l'arrêt du travail à titre temporaire ou définitif ;
- Des adultes en situation de handicap présentant des problématiques impactant leur santé mentale, à savoir : des troubles anxieux, des troubles du sommeil, des troubles dépressifs et des troubles des conduites alimentaires.

Dispositif « Enfance & inclusion »

accueillir orienter *inclure* former

prévenir *soutenir* éveiller *accompagner*

Le dispositif « enfance et inclusion » est sous la responsabilité de M MATHIS.

L'INSTITUT MÉDICO EDUCATIF « EAU VIVE »

L'Institut Médico-Educatif (IME) "Eau vive" accueille 38 enfants et jeunes majeurs âgés de 6 à 20 ans, porteurs d'un trouble du développement intellectuel et/ou d'un trouble du spectre de l'autisme. Il compte une plateforme Autisme.



REPÈRES CHIFFRÉS	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	AGRÉMENT	30
	ACTIVITÉS	Nombre de jours d'ouverture Journées réalisées Taux d'occupation	202 7 676 126,67 %
	PERSONNEL	Total ETP	17,47
	DONNÉES FINANCIÈRES	Financier	ARS
		Budget de fonctionnement	1 110 167€

SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS A DOMICILE

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) accompagne des enfants et jeunes majeurs âgés de 0 à 20 ans, porteurs d'un trouble du développement intellectuel et/ou d'un trouble du spectre de l'autisme dans tous leurs lieux de vie.

REPÈRES CHIFFRÉS	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	AGRÉMENT	11
	ACTIVITÉS	Nombre de jours d'ouverture Journées réalisées Taux d'occupation	202 4 488 200,99 %
	PERSONNEL	Total ETP	4,14
	DONNÉES FINANCIÈRES	Financier	ARS
		Budget de fonctionnement	249 123€

A retenir sur le dispositif « enfance et inclusion »

Des problématiques plus complexes et multifactorielles chez les enfants :

Tout enfant ou jeune peut rencontrer des difficultés dans son parcours de vie. Les causes des difficultés scolaires et de rupture dans les parcours sont souvent multifactorielles et les problématiques dépassent la seule explication du TND ; elles nécessitent des solutions variées, différenciées et modulaires.

Le manque de coordination de parcours :

L'éloignement des services, les offres de service insuffisantes sur le territoire rural qu'est l'Alsace Bossue, les difficultés de mobilité du public, les délais de prise en charge, la multiplicité des professionnels à contacter et l'absence de coordination des parcours conduisent parfois à des échecs.



L'augmentation des troubles en santé mentale chez les enfants :

Les professionnels du SESSAD accompagnent de plus en plus de situations complexes du fait d'un accroissement des enfants présentant des troubles en santé mentale se manifestant par un ou plusieurs troubles de type anxieux, dépressif, alimentaire, du sommeil. Les enfants souffrant de ce type de troubles ont des difficultés à s'inscrire dans les rythmes et exigences de l'école. Leur scolarité est fragile, en parallèle de leur relation aux autres. Cela se traduit par des conflits réguliers à l'école. Cela induit un besoin accru de soutien à la parentalité et une médiation plus importante avec l'école pour décrypter, analyser, et comprendre les événements indésirables.



A l'instar du SESSAD, les professionnels de l'IME partagent le constat de l'augmentation du nombre d'enfants souffrant de **problématiques en santé mentale** entravant quelques fois leur possibilité de s'inscrire dans le dispositif régulièrement.

Au regard du nombre de journées de présence théorique en IME à savoir 5898, **605 jours d'absences** sont dénombrés soit 10.26%. Sur la base du taux d'activité effectivement réalisée à savoir 7 676 journées, les 605 jours d'absences représentent uniquement 7.88%.



Globalement, sur 54 enfants accompagnés par l'IME ou le SESSAD,

● *44 présentent un ou plusieurs troubles en santé mentale de type : trouble anxieux, trouble dépressif, trouble du sommeil, trouble alimentaire ;*

Ils sont 27 sur 33 au sein de l'Institut Médico Educatif soit 81 %.

Ils sont 17 sur 21 accompagnés par le SESSAD soit 81 %.

Au total, 80% des enfants accompagnés au sein du dispositif « Enfance et inclusion » de l'AAPEAI présentent au moins 1 trouble en santé mentale au 31/10/2024.

Autre élément déclencheur, les sollicitations grandissantes des partenaires extérieurs dans l'accompagnement de situations complexes auprès des professionnels de l'AAPEAI : Ecoles, périscolaires, centre socio-culturel par exemple. Nous constatons une meilleure visibilité de l'AAPEAI dans sa fonction « ressource » pour les acteurs du territoire dans les domaines du sanitaire, du social, de l'enseignement, culturel et sportif. Le besoin repéré se situe dans la construction effective de réponses adaptées et coordonnées, en première intention comme au long cours respectueusement des besoins de l'enfant.



Dispositif « Travail & inclusion »

développer ses compétences soutenir être citoyen

émanciper apprendre polyvalence

accompagner être reconnue

Le dispositif « travail et inclusion » est sous la responsabilité de M ILTIS.

ENTREPRISE ADAPTÉE

L'entreprise adaptée (EA) de l'AAPEAI est une entreprise du milieu ordinaire, soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production. Ces travailleurs sont recrutés parmi les personnes sans emploi les plus éloignées du marché du travail.

L'entreprise adaptée de l'AAPEAI est un acteur économique qui contribue au développement du territoire d'Alsace Bossue. Elle est également un acteur social agissant pour la promotion d'un environnement de travail inclusif pour les travailleurs en situation de handicap.

L'entreprise adaptée accompagne ses salariés à exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi. Ce dispositif est un tremplin à la vie socioprofessionnelle. Son objectif est de soutenir l'identification ou la consolidation d'un projet professionnel du salarié en situation de handicap et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'entreprise adaptée elle-même ou en dehors avec d'autres employeurs et partenaires de l'emploi.

A cet effet, notre EA déploie une stratégie d'accompagnement et de médiation destinée à favoriser la réalisation du projet professionnel des salariés, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise adaptée elle-même ou vers d'autres entreprises.

Le dispositif peut proposer des cycles longs (CDI) mais également des cycles courts à travers des parcours de transition professionnelle (CDD tremplin).



PERSONNELS	NOMBRE	25
DONNÉES FINANCIÈRES	Financier Budget de fonctionnement	DDETS Variable selon nombre de personnel

REPÈRES CHIFFRÉS

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

Notre établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) (couramment encore appelé « centre d'aide par le travail » ou CAT) est un établissement médico-social. Il offre aux personnes accueillies des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.



REPÈRES CHIFFRÉS

PERSONNES ACCOMPAGNÉES	AGRÉMENT	64
ACTIVITÉS	Nombre de jours d'ouverture Journées réalisées Taux d'occupation	230 17 862 121.35%
PERSONNEL	Total ETP	15,12
DONNÉES FINANCIÈRES	Financier Budget de fonctionnement	ARS 856 170.67 €

Le projet associatif mise sur le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT. Au quotidien, ce dernier constitue le cœur de notre accompagnement. Il est rendu effectif à l'appui de plusieurs leviers :

1. La dynamique de parcours des travailleurs de l'ESAT, en leur offrant la possibilité d'évoluer vers le milieu ordinaire de travail, via différents dispositifs de type stages, prestations de services, cumul d'activité professionnelle, sortie d'ESAT et la diversification des donneurs d'ordre. En 2024, 16 % de l'effectif des travailleurs ESAT a opté pour un « duo day », un chiffre en progression depuis 2023.
2. L'effectivité des droits et le pouvoir d'agir des travailleurs, en les informant sur leurs droits lors de leur entrée en ESAT avec la refonte de notre livret d'accueil ou encore l'élection d'un délégué des travailleurs. N'oublions pas que la première condition reste le choix du Travailleur.
3. Le développement de l'activité de l'ESAT, « en encourageant les ESAT à formaliser au moins trois conventions de partenariat avec des partenaires de l'accompagnement en milieu ordinaire » selon le plan de transformation des ESAT : à l'AAPEAI nous œuvrons pleinement dans cette dynamique et comptons plus d'une dizaine de conventions de cette nature avec l'Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA), l'Association Espoir Alsace Bossue, le Centre Socio Culturel de SARRE-UNION, le Club Vosgien, l'association Diem'Arts Culture & Loisirs, DITEP, l'association les Raideurs Fous par exemple.

La richesse de nos partenariats contribue à ouvrir l'espace des possibles et le choix du travailleur. Par ailleurs, en 2024, 3069 des 3236 absences sont liées au motif de la maladie et la préconisation d'un mi-temps thérapeutique : 95%.

L'AAPEAI vise la prévention de la perte d'autonomie car elle prend une part de plus en plus importante dans le quotidien du public de notre ESAT. La prévention de la perte d'autonomie doit s'engager en amont de la perte des capacités intrinsèques de la personne, et se poursuivre lorsqu'une limitation d'autonomie apparaît. La nécessité d'un suivi harmonisé des adultes en situation de handicap via la formalisation d'un parcours et l'importance des plateformes de coordination et d'orientation est un incontournable pour porter une réponse collective, efficiente et cohérente.

Pour cela, nous avons enrichi notre réseau partenarial avec les EHPAD de DIEMERINGEN et de la Petite Pierre ou encore l'association « Petits frères des pauvres » assurant des visites à domicile et liens sociaux pour les personnes isolées.



Sur la base des 74 travailleurs accueillis au sein de l'ESAT, au 01/01/2025 :

- 27 travailleurs sont âgés de plus de 45 ans : 36 %
- 23 travailleurs bénéficient d'un temps partiel : 31%
- 7 travailleurs ont bénéficié d'une prescription d'un mi-temps thérapeutique, à noter que sur les 7 travailleurs 3 étaient déjà en temps partiel lors de la prescription médicale d'un mi-temps : 10 %.

Un virage plus qu'amorcé !

2024 aura ainsi été une année marquante à bien des égards pour l'AAPEAI, ses professionnels et les personnes accompagnées. Elle aura tout d'abord permis d'ancrer encore plus profondément la visibilité de la structure à l'échelle locale. Par leur réactivité, leur capacité d'adaptation et d'innovation, les différentes équipes ont, de concert, contribué à accroître son positionnement. Notre intervention constitue aujourd'hui une ressource identifiée par et au profit de nombreux acteurs. Par le biais de partenariats toujours plus diversifiés, le rayonnement de l'AAPEAI permet ainsi de proposer une offre toujours plus inclusive et ouverte vers l'externe.

Cette dynamique de réseau est un atout pour nos structures permettant de renforcer les mutualisations et synergies, d'autant plus dans un contexte particulièrement mouvant. Le « Faire avec » prend aujourd'hui toujours davantage sens et contribue au développement durable de notre structure. Face à l'évolution de nos publics mais aussi de ses attentes et besoins, des thématiques aussi diversifiées que

l'accompagnement à la parentalité, le logement, la vie intime et affective ou encore le vieillissement émaillent toujours davantage notre quotidien et nécessitent une réponse adaptée, territoriale et individualisée. L'AAPEAI s'est emparée de ses enjeux et s'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et de co-construction. Pour cela, la mise en œuvre d'un plan de formation adapté et transverse à l'appui de nos professionnels est plus que jamais indispensable.



Cette évolution de l'offre s'est également matérialisée en interne de nos établissements par la concrétisation de projets structurants au sein de nos différents pôles d'intervention où l'on pourra notamment citer, et de manière non exhaustive :

- *La pérennisation du fonctionnement par cycle d'activités au sein de l'IME avec des séances s'inscrivant dans une logique de progression*
- *Le développement des activités professionnelles de services à la personne et, plus globalement, la diversification des interventions de l'ESAT pour promouvoir nos compétences internes*
- *La mise en œuvre du Dossier de l'Usager Informatisé (DUI) au sein de l'ensemble des établissements permettant une meilleure circulation de l'information, sa traçabilité et sa sécurisation*
- *La refonte de l'ensemble des outils de la loi de 2002 pour toutes les structures (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...)*
- *L'organisation de temps de répit et de séjours d'une durée et d'un contenu varié en fonction des participants*
- *La création d'une place en accueil temporaire au sein de notre Foyer d'Hebergement*
- *Le renforcement des passerelles IME – ESAT dans une logique de continuité et ce, pour l'ensemble des secteurs professionnels d'intervention*
- *La diversification des actions de prévention auprès de l'ensemble des publics (réseaux sociaux, santé, alimentation...)*
- *Le déploiement du plan de transformation des ESAT avec des droits renforcés pour l'ensemble des travailleurs*
- *L'internalisation globale de notre activité de restauration*



*Christophe ILTIS,
Directeur Général Adjoint,*

Le contexte économique, politique et international particulièrement incertain en 2024 n'a pas été sans conséquences pour l'AAPEAI, ses établissements mais aussi ses partenaires. Face aux multiples défis, l'association et ses différents établissements ont tenu le cap et poursuivi leur démarche d'adaptation de leur offre.

Si évoluer ou se réinventer est aujourd'hui nécessaire, si ce n'est indispensable, nos structures peuvent amorcer les changements avec sérénité grâce à l'implication et la mobilisation constante et complémentaire des équipes de l'IME, du SESSAD, du Foyer d'Hébergement, du SAVS et de l'ESAT.

C'est cette qualité de service et cet engagement que je souhaite aujourd'hui souligner en premier lieu et qui a également pu être valorisé dans le cadre de la première vague des évaluations externes. Ce défi a permis, à la lecture de près de 200 critères et de manière indépendante, de mettre en lumière les principes et actions mises en œuvre au quotidien.

Si elles ont plus particulièrement concerné le dispositif Habitat et Santé (SAVS et Foyer d'hébergement) en 2024, ces évaluations ont permis de renforcer encore la solidarité entre professionnels ainsi que leur indispensable complémentarité.

Au-delà de la notation, le retour effectué par les évaluateurs constitue un formidable encouragement en même temps qu'il dresse d'ores et déjà les esquisses de nos chantiers futurs.

La créativité et l'innovation au cœur de nos quotidiens

Car c'est bien cela qui caractérise la vie de nos établissements, un questionnement et des expérimentations constantes pour permettre d'accompagner au mieux nos publics au regard d'évolutions toujours plus rapides et marquantes. Ce sont ces croisements de regards, ces échanges pluridisciplinaires et cette capacité d'adaptation qui sont une richesse pour notre association et les 180 personnes qu'elle accompagne.

Au travers d'instances transverses comme la commission d'accompagnement, le comité qualité ou encore le comité éthique mais également via les réunions d'équipes régulières ou les formations, nos pratiques s'adaptent, se diversifient et s'enrichissent dans un objectif partagé d'amélioration continue. Notre force réside d'ailleurs dans la stabilité des équipes éducatives avec un turn-over quasi nul et l'ensemble de nos postes qui sont pourvus. Cette particularité dans le médico-social nous permet de capitaliser sur une connaissance fine des personnes accompagnées, des acteurs et sur une continuité d'intervention, gage de qualité.

Ce défi quotidien n'est cependant pas simple au moment où l'AAPEAI se situe plus que jamais au carrefour de nombreux enjeux et au cœur d'un tissu partenarial particulièrement dense (acteurs institutionnels, économiques, politiques, associations locales, familles...). Il est cependant particulièrement riche et permet de nous positionner au cœur des politiques publiques en cours sur le territoire.

Autant de projets qui ont jalonné cette année et qui montrent la vitalité de nos établissements au fil des semaines.

Je veux aussi retenir de 2024 un certain nombre d'évènements marquants. Comment ne pas revenir sur les inondations qui ont fortement touché notre commune et son fonctionnement ?

Cette journée du 17 avril qui aura marqué chacun de nous aura, grâce à la mobilisation et au sang-froid de tous, permis de garantir la sécurité des personnes accueillies.

Elle aura également permis de lancer une chaîne de la solidarité depuis l'accueil des sinistrés jusqu'à l'accueil au sein de notre IME d'une partie de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire de la commune. Cet élan ne peut qu'être souligné.

Année olympique, elle fut aussi émaillée par des moments forts tels que le passage de la flamme Olympique à Saverne, l'organisation d'une journée « Olympiades » mobilisant l'ensemble des professionnels et personnes accueillies ou encore la concrétisation d'une marche gourmande intergénérationnelle.

Ces instants partagés, riches de sourires et de souvenirs marquants ont également pu se retrouver, par exemple, sur la scène du PMC lors du concert Chœur du monde, à l'occasion d'une participation aux Duoday, au contact de nos lapins en médiation animale ou lors de l'arrivée de nos Raideurs fous à Hambourg.

Ces projets concrétisés mais également toutes les avancées et victoires du quotidien donnent du sens à notre action.

La pérennité de nos dispositifs et actions est au cœur de nos préoccupations et nécessite agilité et choix forts. Ils sont indispensables pour sécuriser notre cadre d'intervention, s'inscrire dans une démarche préventive et pluriannuelle tout en validant une feuille de route partagée et transparente sur des sujets aussi divers que notre patrimoine ou notre parc de véhicules. Ces démarches structurantes ne peuvent cependant s'imaginer, dans un contexte toujours plus

contraint, sans une adaptation de nos pratiques au quotidien qui doivent rimer avec mutualisation, saisie des opportunités (appel à projets, dossiers de subvention...) et sobriété. La responsabilité collective de tous a largement permis d'entamer ce virage indispensable et je ne peux que remercier la mobilisation de chacun(e).

Alors que nous attendons les décisions de l'Agence Régionale de la Santé sur les trois dossiers innovants déposés dans le cadre de l'appel à manifestations portant sur la création de 50 000 nouvelles solutions à horizon 2030 aux besoins repérés des enfants adultes en situation de handicap, nos efforts se concentrent autour d'une stratégie financière réaliste et tenant compte de l'impact des hausses tarifaires (assurances, énergie...) qui viennent directement grever nos budgets.

Faire différemment, être créatif et audacieux implique une part d'inconnu voir de risque mais l'expérimentation est dans l'ADN de nos pratiques et de nos structures. C'est pour cette raison que la confiance m'anime aujourd'hui dans notre capacité à relever l'ensemble des défis qui s'annoncent.

Ressources humaines

L'année 2024 conjugue de nombreux défis et avancées pour notre service des ressources humaines de l'AAPEAI.

Entre attractivité des métiers, recrutement, évolution des rémunérations et développement des compétences, nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'une gestion humaine et de proximité des professionnels.

L'AAPEAI, génératrice de sens et de motivation,

Au 31 décembre 2024, l'association comptait 71 salariés en incluant l'Entreprise adaptée. Nous comptons 9 recrutements et 13 départs (incluant les job d'été et départs en retraite).

Nos effectifs sont extrêmement stables permettant de nous engager quotidiennement auprès des personnes accompagnées avec sérieux et proximité.

Néanmoins, nous restons précautionneux au regard des difficultés de recrutement du secteur médico-social en général.

Les métiers du soin et de l'accompagnement méritent d'être mieux connus et reconnus. Dans cette dynamique, nous avons intensifier notre communication autour de l'association et ses multiples perspectives professionnelles. Nous avons, pour exemple, participer à la soirée dédiée à l'orientation du lycée Georges Imbert à Sarre-Union. Régulièrement des membres de notre équipe interviennent dans les écoles du travail social ou la faculté de Strasbourg pour animer des temps de formation ou sont jurys d'examen.

Motiver les futurs professionnels, c'est aussi s'engager à leurs côtés en leur ouvrant nos portes. L'AAPEAI compte 3 apprenties en 2024 et dénombre 23 stages accompagnés sur l'année.



2024 aura été fortement impactée par l'inflation rendant la question de la rémunération encore plus importante. Il n'a pas été possible de préserver la stabilité du pouvoir d'achat des professionnels. Toutefois, nous pouvons nous satisfaire de l'application rapide et rétroactive de l'accord relatif aux « oubliés du Ségur ». Cette mesure revêt un caractère essentiel pour la reconnaissance et l'égalité des professionnels.

Développement des compétences

À l'appui d'un nouveau plan de développement des compétences, nous avons organisé 17 actions de formation en 2024.

L'accent a été mis sur le développement de compétences nouvelles dans le domaine de la santé mentale par exemple.

En complément des formations techniques, nous avons porté notre attention sur le bien-être et la qualité de vie au travail avec la prévention des risques psychosociaux et le démarrage d'un programme de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et aux comportements écoresponsables au côté de notre partenaire « Siel bleu » notamment.



« VIS MA VIE »

Afin de renforcer la transversalité et l'interconnaissance, l'AAPEAI a mis en place un « Vis ma Vie » professionnel depuis mars 2024 !

Sur la base du volontariat, nous proposons à nos salariés de passer deux jours consécutifs avec l'un de leur collaborateur des différentes structures de l'AAPEAI pour découvrir le métier, l'organisation, les tâches quotidiennes et cela réciproquement à raison d'un vis ma vie maximum par an et par personne.

Les objectifs du programme « Vis ma vie » sont de renforcer les liens entre les équipes, favoriser la cohésion, et permettre à chacun de se mettre à la place d'un collègue afin de mieux comprendre son quotidien, ses contraintes, ses difficultés et sa réalité professionnelle.

En 2024, 7 « vis ma vie » ont été réalisés.

Une démarche à forte valeur ajoutée sur le plan professionnel !

Un contexte budgétaire en tension, une période de transition

Dans un contexte de désinflation modérée, l'AAPEAI redouble d'efforts pour garantir une qualité d'accompagnement, tant auprès des personnes vulnérables que de ses équipes. Ce rapport d'activité vise à présenter de manière lisible et transparente la situation financière de l'AAPEAI en 2024. Il s'agit de partager la réalité budgétaire de l'association dans un contexte économique incertain.

Une gestion financière rigoureuse

L'exercice budgétaire 2024 s'est effectué dans un contexte de transition marqué par un diagnostic global de l'association. Ce dernier fut engagé en raison de la construction d'un nouveau projet, associatif, de la poursuite des négociations relatives au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS et de notre adaptation constante aux évolutions des politiques publiques.

Selon l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,6 % en moyenne en 2024, contre 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022. Cette désinflation bien que positive à continuer de peser sur les coûts de fonctionnement de nos structures à l'instar des charges d'électricité, de gaz et d'assurance.

	2022	2023	VAR. 2022 - 2023	2024	VAR. 2023 - 2024
GAZ	40 573,00 €	88 478,00 €	118 %	106 420,00 €	20 %
ÉLECTRICITÉ	25 850,00 €	53 378,00 €	106 %	38 000,00 €	- 29 %
ASSURANCES	25 955,00 €	29 077,00 €	12 %	36 750,00 €	26 %



Dans ce contexte, l'association a poursuivi avec sobriété et rigueur ses missions au service de la vulnérabilité. Notons une diminution des charges entre 2023 et 2024 à hauteur de 295 099€. Au travers des démarches entreprises par la gouvernance et la direction, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une gestion saine au service de la pérennité des services et des projets menés par l'association sur un territoire rural. La présentation de ces résultats s'inscrit dans une démarche de transparence et de confiance vis-à-vis de nos partenaires institutionnels, de nos financeurs et de l'ensemble des parties prenantes.

Les résultats

À la fin de l'exercice, nous enregistrons un résultat comptable combiné déficitaire à hauteur de 324 820 € contre 185 032 € en 2023. Il faut souligner une diminution des produits à plusieurs niveaux, à savoir :

- Au niveau des crédits non reconductibles versés par l'ARS pour 126 684 € en 2023 contre 69 602 € en 2024. Un soutien non pérenne revu à la baisse à hauteur de 57 082€.
- Au niveau des produits d'exploitation, une diminution à hauteur de 434 886€ entre 2023 et 2024.

	2024	2023	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 065 067€	5 499 953€	-434 886€
CHARGES D'EXPLOITATION	5 389 887€	5 684 986€	-295 099€
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-324 820€	-185 032€	-139 788€

LES RESSOURCES

Le total des produits de l'association s'élève à 5 065 067€ soit 434 886€ de moins qu'en 2023. Cette diminution s'explique par :

- Une diminution de 13 801€ de chiffre d'affaires
- Une diminution de 29 921€ de subvention
- Une diminution de 37 620€ relatifs aux participations des usagers suite à la non-réalisation de transfert en 2024, une diminution des remboursements de prévoyances par suite d'une régularisation en 2023
- Une diminution de 416 989€ de produits exceptionnels par suite de la régularisation des comptes annuels
- Ces diminutions sont en parties compenser par l'augmentation des dotations des instances de tutelles pour un montant de 29 775€ ainsi que l'augmentation des autres produits de gestion courantes telles que les aides aux postes pour un montant de 31 557€

LE CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIF AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES S'ÉLÈVE À :

En 2023 = 796 737€
En 2024 = 782 936€



LES CHARGES

Le total des charges est de 5 389 887€ soit 295 099€ de moins qu'en 2023. Effort conséquent en raison de :

- Une diminution des charges exceptionnelles relatives à la régularisation des comptes 2023 pour 490 724€
- En réalisant l'examen de l'écart, on observe une augmentation du reste des charges en compensation de cette diminution

En 2024 et sur l'ensemble de nos produits : 78.70% de financements publics.

LE COÛT À LA PLACE

ESMS AAPEAI	COÛT RÉEL/PLACE/ AN*	COÛT MOYEN/ PLACE/AN CNSA *	ÉCART
SESSAD	21 749€	25 083€	3 334€
IME	33 601.7€	51 314€	17 712.3€
ESAT	12 818€	17 550€	4 731€
TOTAL PAR PLACE	68 168.7€	93 947€	25 778.3€

*Respectueusement de la formule de calcul de la CNSA
* Coût moyen national par place et par année selon la CNSA -2023

Au regard de ces éléments l'AAPEAI manque de 93 947 euros par place et par an sur le périmètre de l'IME + SESSAD+ ESAT.

Il nous faut rapporter cet écart au nombre total de places installées :

ESMS AAPEAI	ECART PAR PLACE	ECART POUR NOMBRE TOTAL DE PLACES AGRÉE /AN
SESSAD - 11 PLACES	3 334€	36 674€
IME	17 712.3€	531 369€
ESAT	4 731€	302 785€
TOTAL PAR PLACE	25 778.3€	870 828€

Au regard de ces éléments l'AAPEAI manque de 870 828 euros pour le nombre total de places agréées et par an sur le périmètre de l'IME + SESSAD+ ESAT.

ESMS AAPEAI	COÛT RÉEL/PLACE/ AN*	COÛT MOYEN/ PLACE/AN CNSA *	ÉCART
SAVS	3 650.84€	8 865€	5 214€
FHTH	38 301.5€	42 282€	3 980.5€
TOTAL PAR PLACE	41 952.34€	51 147€	9 194.66€

*Respectueusement de la formule de calcul de la CNSA

Au regard de ces éléments l'AAPEAI manque de 9 194.66 euros par place et par an sur le périmètre du FHTH + SAVS.

Agir collectivement, Bilan du Conseil de la Vie Sociale

Chaque année, le Conseil de la Vie Sociale effectue un bilan d'activités que sa Présidente, Elodie ROTH, présente lors d'un conseil. Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni quatre fois en 2024 :

- 05/02/2024
- 13/05/2024
- 09/09/2024
- 09/12/2024



Composition du CVS et présence des membres

Le nombre des représentants des personnes accompagnées, de leurs familles et représentants légaux, a toujours été supérieur à la moitié du nombre total des membres du Conseil présents. Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS de 2024 sont les suivants :

- 92% Pour les représentants des personnes accompagnées
- 69% Pour les représentants des familles ou proches aidants
- 67% Pour les représentants des professionnels
- 67% Pour le délégué des travailleurs de l'ESAT
- 50% Pour les représentants des membres du Conseil d'Administration
- 100% Pour les représentants de l'organisme gestionnaire

Membres invités

Plusieurs personnes ont été invitées en 2024 pour participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

DATE DU CVS	PERSONNES CONVIÉES
05/02/2024	Mme Tania MUNSCH, Responsable des Ressources Humaines
09/12/2024	M. Christophe ILTIS, Directeur des Etablissements - Chef de projet « Travail et Inclusion » M. Laurent MATHIS, Chef de projet « Enfance et Inclusion »

ESMS AAPEAI	ECART PAR PLACE	ECART POUR NOMBRE TOTAL DE PLACES AGRÉE /AN
SAVS	5 214€	130 354€
FHTH	3 980.5€	39 805€
TOTAL PAR PLACE	9 194.66€	170 159€

Au regard de ces éléments l'AAPEAI manque de 170 159 euros pour le nombre total de places agréées et par an sur le périmètre du FH et du SAVS.

L'AAPEAI manque de 1 041 050 par an pour le nombre total de places agréées sur l'ensemble de ces ESMS. Son coût moyen par place/par an évolue que trop faiblement parfois même il stagne (SESSAD).

La situation financière à venir

L'Etat réalisé des recettes et dépenses au 1er semestre 2025 fait apparaître une évolution de la situation financière favorable qu'il convient de renforcer sur les prochaines années.

Du point de vue des grands équilibres, la situation financière redevient saine, le besoin en fond de roulement est entièrement financé par des ressources permanentes (FDR), dont l'importance permettrait de dégager des disponibilités à moyen terme.

En prévision la Capacité d'Auto-Financement passerait d'un taux de - 3,02 % à +1,20 % au 31/11/2025. La trajectoire financière prend une bonne direction. Le taux de marge brute d'exploitation passerait de - 3,25 % en 2024 à 1,05% fin 2025.

Nous réaffirmons notre engagement au service de la pérennité d'une offre de services. La négociation du futur CPOM devra impérativement intégrer les dimensions économiques des établissements sous dotés pour assurer un équilibre budgétaire.



Questions émanant des représentants

Chaque CVS prévoit au moins un temps de réponses aux questions récoltées par les représentants auprès des personnes représentées (personnes accompagnées, familles, représentants légaux).

La répartition des questions par thème est la suivante en % :



- Fonctionnement général (10)
- Organisation et vie quotidienne (26)
- Activités internes (10)
- Activités culturelles externes (13)
- Equipement (22)
- Affectation des locaux (6)
- Entretien et travaux des locaux (13)

Tout au long de l'année 2024, 31 questions ont été soumises au CVS.

Sollicitation du CVS

Durant cette année 2024, le Conseil de la Vie Sociale a été :

- ☐ Associé à l'élaboration :
 - Des livrets d'accueils : FH et SAVS (CVS 05/02) / ESAT, IME et SESSAD (CVS 09/12)
 - Des règlements de fonctionnements : FH et SAVS (CVS 05/02) / ESAT, IME et SESSAD (CVS 09/12)
- ☐ Sollicité lors des évaluations qualité du FH et SAVS en avril 2024
- ☐ Invité à visiter l'ESAT de BISCHWILLER pour y découvrir l'atelier menuiserie et à y déjeuner pour y rencontrer d'autres membres de leur CVS

Bilan de l'activité du CVS

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- Les évaluations qualité du FH et SAVS
- L'élection du délégué des travailleurs de l'ESAT
- La rencontre d'un autre CVS
- Le loto bingo

LES APPORTS DU CVS

- Leurs avis quant aux documents réglementaires
- L'écoute garantit aux personnes accompagnées
- L'organisation d'un LOTO BINGO dont les bénéfices ont permis de financer une sortie collective pour l'ensemble des personnes accompagnées au sein de l'ESAT.



LES AXES FORTS

- *Retour positif lors des évaluations qualités du FH et SAVS sur la qualité, la place et le rôle du CVS au sein des établissements de l'AAPEAI et auprès des personnes accompagnées*
- *La place active des élus du CVS qui s'impliquent grandement dans leurs missions auprès des personnes accompagnées*
- *Transmission des relevés de conclusion dans chaque établissement, auprès des personnes accompagnées (adultes et enfants) et des familles des personnes accompagnées (enfants)*
- *La mise en place d'une procédure de gestion des plaintes et réclamations dans laquelle le CVS joue également un rôle d'analyse*

LES AXES DE PROGRÈS

- *La faible participation des familles à la vie associative.*
- *La faible expression des questions des personnes accompagnées/ les familles de l'IME.*



LES AMBITIONS ET PROJETS 2025 POUR LE CVS

- *Maintenir la présence régulière des membres du CVS au sein de chaque structure*
- *Permettre aux usagers de l'ESAT de partager une sortie au Royal Palace à KIRRWILLER en mars 2025.*
- *Participer aux évaluations qualité de l'ESAT, l'IME et le SESSAD.*
- *Participer à la réflexion autour de la réhabilitation du foyer de l'IME.*
- *Mettre en place un système de parrainage entre enfant et adulte*

Etre « chargée d'inclusion professionnelle » à l'AAPEAI

Au sein du dispositif « Travail et inclusion », la fonction de Chargée d'Inclusion Professionnelle (CIP) de l'AAPEAI vise à répondre aux différentes mesures induites par le plan de transformation des ESAT datant de décembre 2022 mais aussi à mettre en lumière les actions déjà conduites à l'AAPEAI depuis son existence.

- Favoriser une dynamique de parcours en offrant la possibilité aux travailleurs ESAT d'évoluer vers le milieu ordinaire ;
- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs ;
- Accompagner le développement des activités de l'ESAT.

La CIP de l'AAPEAI va mettre en mouvement, avec les personnes accompagnées, les objectifs pré-professionnels / professionnels inscrits dans son projet d'accompagnement personnalisé. Pour cela, elle va accompagner les différentes démarches administratives, aller à la rencontre des entreprises/partenaires, formaliser des temps d'immersion/stage/prestation et assurer les suivis à travers des visites sur site ainsi que des temps d'évaluation.

Au sein du dispositif « Enfance et inclusion », la CIP va initier et accompagner les premières expériences professionnelles afin de préciser l'orientation des jeunes et de permettre le développement de leurs compétences afin de favoriser leur employabilité.

Le territoire géographique de l'AAPEAI étant peu desservi par les transports en commun, la CIP a également pour mission d'accompagner l'accès à la mobilité à travers la préparation et le passage des ASSR 1 et 2 pour les plus jeunes et le soutien au code de la route pour les adultes qui en ont le projet.

Enfin, la CIP porte une fonction ressource en matière de troubles neurodéveloppementaux et plus spécifiquement dans le domaine de l'inclusion professionnelle. A ce titre, elle est également en lien avec des instances de service pour l'emploi telles que la mission locale, France travail et Cap emploi.

Le travail de la CIP s'inscrit dans une dynamique d'équipe, elle est un des maillons d'une chaîne de co-construction des parcours.



Claire KLEIN BACH

La fonction d'appui «ressource»

*Christine DOME, coordinatrice parcours
Christine LEYENDECKER, Educatrice spécialisée
Laurent MATHIS, chef de projet*



Soutenir les acteurs de droit commun

Depuis plus de 53 ans l'AAPEAI Alsace Bossue œuvre dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap allant du plus jeune âge jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà. Ce sont plus de 200 personnes qui sont aujourd'hui accompagnées avec le concours de 71 professionnels.

Situé sur le territoire d'Alsace Bossue, L'AAPEAI a la particularité d'être implantée en zone rurale ce qui amène les professionnels à devoir faire preuve d'adaptation et d'innovation dans les réponses à apporter aux personnes et leur famille afin d'être au plus proche de leurs besoins.

La transformation de l'offre médico-sociale en dispositif intégré nous amène à développer notre fonction d'appui ressource. Depuis janvier 2025, ce sont 152 heures qui ont été déployées par les coordinateurs de parcours de l'AAPEAI afin d'apporter une réponse et un accompagnement cohérent, adapté et efficace à chacun des aidants et/ou partenaires.

Cette fonction d'appui vise plusieurs objectifs :

- **Sensibiliser** et faciliter la compréhension des enjeux liés à l'accompagnement des personnes qui sont :
 - Favoriser l'inclusion
 - Permettre la fluidité de parcours et d'en éviter la rupture
 - Rompre l'isolement
 - Identifier les besoins
 - Adapter les réponses
- **Informier** et fournir des outils précis, accessibles et adaptés afin que chacun puisse comprendre ses droits, les démarches à suivre et les ressources disponibles.
- **Coopérer** en partageant les expériences entre partenaires et pairs.
- **Conseiller et proposer** un appui aux pratiques pour favoriser les environnements « capacitant ».
- **Observer et Evaluer** pour affiner une orientation ou un projet personnalisé.

En 2024-2025, l'AAPEAI a d'une part mise en place des actions portées par ses différents dispositifs d'accompagnement et de soutien et d'autres part siégé et participé à différentes instances portées par des partenaires et membres de notre réseaux.

La notion de « fonction ressource » apparaît dans la circulaire n° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017. En fonction des situations de handicap, la fonction ressource peut recouvrir trois activités :

- animation de réseau ;
- contribution à la réalisation d'évaluations ;
- élaboration des projets individualisés adaptés, en cas de situations complexes.

Contribuer au soutien de l'entourage et des aidants

DANS LE CADRE DE SON DISPOSITIF « PARENT'HÈSE »

Mise en place et animation de groupes de soutien : 2 cafés des aidants et 2 ateliers parents-enfants en 2025.

Sensibilisations et formations des aidants : un ciné débat sur le thème de la parentalité en partenariat avec le SAAPH Alsace en mars 2025 / 2 interventions du pôle APSA sur le thème « Apprivoiser les écrans et grandir ».

11 temps d'accompagnement individuel des familles.



Etayer les compétences des partenaires non spécialisés

LES ACTEURS MONTENT EN COMPÉTENCE

Dans un principe de subsidiarité, les équipes développant une fonction ressource ne font pas « à la place de », mais font monter en compétence les acteurs de leur territoire afin qu'ils aient la capacité de répondre à un premier niveau de demande.

DANS LE CADRE DE SON DISPOSITIF « ENFANCE ET INCLUSION »

- 10 participations en présentiel au dispositif ALAPAJES (Accompagnement Local Aux Parcours Jeunesse et Scolarité) en 2024.
- 1 Intervention d'information et de sensibilisation auprès du corps enseignant du Lycée « Georges Imbert » de Sarre-Union en 2025.
- Participation à la Marche Gourmande et Inclusive portée par la CEA avec le Collège et l'EPHAD de Diemeringen.
- Participation aux petits déjeuners partenaires portés par la CAF.
- Participation aux rencontres interprofessionnelles Insertion portées par le CRA.

Déjà prévu, en 2025 :

- 1 Intervention d'information et de sensibilisation auprès du corps enseignant de l'Ecole élémentaire « Robert Schumann » de Sarralbe.

DANS LE CADRE DE SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT « HABITAT ET SANTÉ »

- 1 marche dans le cadre d'Octobre rose avec ateliers de sensibilisation au cancer et handicap.
- 1 rencontre avec les « Petits frères des pauvres » ayant pour thème « la personne âgée isolée ».
- 1 intervention auprès des professionnels du SAAPH Alsace sur le thème de la parentalité.
- 1 formation à destination des professionnels de la FDMJC.



DANS LE CADRE DE SON DISPOSITIF « TRAVAIL ET INCLUSION »

- 1 Participation à la nuit de l'orientation au Lycée Georges Imbert à Sarre-Union.
- 1 intervention auprès du cercle des entrepreneurs.
- 12 rencontres d'entreprises du secteur.



Contribuer aux évaluations

- 2 rencontres avec le dispositif EMIANH en 2024.
- 2 temps de rencontre avec l'équipe du Centre Médico Psychologique de l'EPSAN secteur SAVERNE.
- 4 Participations en présentiel au dispositif ALAPAJES en 2025.
- Participations aux réunions d'équipes pluridisciplinaires d'évaluation portées par la MDPH.

NOTRE BILAN, NOS PRIORITÉS



Johanna THIEBOLD
Directrice Générale

Un dynamisme à toute épreuve

« 52 ANS DE POSSIBLES »

Au sein du dispositif « Travail et inclusion », la fonction de Chargée d'Inclusion Professionnelle (CIP) de l'AAPEAI vise à répondre aux différentes mesures induites par le plan de transformation des ESAT datant de décembre 2022 mais aussi à mettre en lumière les actions. En 2024, l'AAPEAI a renforcé sa dynamique de transformation, portée par l'intelligence collective, l'engagement de toutes et tous pour

répondre avec agilité et proximité aux besoins des personnes les plus vulnérables. Cette dernière année a illustré la capacité de l'association à conjuguer proactivité, transition et anticipation. Acteur majeur de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en Alsace Bossue, l'AAPEAI se réinvente en interrogeant ses pratiques, en se fixant de nouveaux objectifs et en construisant l'avenir. Visant l'excellence dans la réalisation de ses actes, l'association travaille sur le principe du projet et met en place de nombreuses collaborations indispensables à son fonctionnement. Grâce à l'implication de tous, nous poursuivons notre chemin vers un accompagnement plus juste, plus personnalisé, plus audacieux au titre du droit universel. déjà conduites à l'AAPEAI depuis son existence.

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET D'ÉLAN PARTAGÉ

2024 a confirmé la vitalité de l'AAPEAI portée par la mobilisation des administrateurs, professionnels et partenaires. Sur le terrain, les professionnels ont fait preuve d'une adaptabilité constante et d'un engagement sans faille. Comme l'indique le bilan annuel, nos équipes sont au complet, stables et résolument engagées.

Cette stabilité constitue un gage de confiance en l'AAPEAI et un levier pour l'avenir. Cette stabilité est la pierre angulaire dans le sentiment de sécurité et le bien-être des personnes

accompagnées. Elle nourrit également la richesse des projets portés en 2024 promouvant le pouvoir d'agir et l'innovation.

L'amélioration continue s'est installée dans les pratiques et s'est vue renforcée par les évaluations qualité menées sur le FHTH et SAVS réussies avec brio.

Par ailleurs, l'AAPEAI a déposé 3 dossiers dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 50 000 solutions » porté par l'ARS, témoignant d'une volonté claire d'apporter des réponses aux besoins émergents.

En parallèle, les professionnels ont œuvré au maillage territorial pour étoffer nos solutions. Le dispositif « Enfance et inclusion » a notamment travaillé très en proximité d'un DITEP ou du lycée Gorges Imbert de SARRE-UNION. Le dispositif « Travail et inclusion » est désormais prescripteur de PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnel) et le dispositif dédié à l'habitat et la santé s'est rapproché de deux EHPAD, de l'association « Petits frères des pauvres » pour co-construire des solutions à la solitude, au besoin de répit notamment.

VIGILANCE ET SOBRIÉTÉ

Toutefois, force est de constater que certaines fragilités structurelles ont émergé ou se sont confirmées. Le défi de l'équilibre budgétaire reste entier : des tensions économiques croissantes liées à l'inflation, aux contraintes budgétaires et aux irrégularités de versement de l'Aide aux postes de l'ESAT.

S'est imposé un diagnostic budgétaire associatif qui a permis de faire état des réalités budgétaires et de construire une stratégie financière à l'aune des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ainsi que des réformes. La période nous convoque dans notre agilité et notre rigueur. Il a fallu du courage, de la structuration et de la confiance pour dessiner les contours d'une AAPEAI stable, forte et innovante.

La vigilance et la sobriété restent de mise après une période de redressement en phase d'absorber plusieurs départs à la retraite et des engagements pris par le passé.

FAIRE ÉVOLUER NOTRE OFFRE DE SERVICES

Face à l'augmentation de situations plus complexes et la diversification des besoins, l'AAPEAI travaille au renforcement de la diversité et la fluidité de son offre.

Cette ambition se caractérise par la volonté de fusionner notre IME et notre SESSAD portée à l'attention de l'ARS de la même manière que le passage de notre FHTH en « Etablissement d'Accueil Non Médicalisé » sollicité auprès de la CEA. Equipes mobiles, accueils séquentiels, réponses au vieillissement, aux troubles psychiques... l'objectif est de réfléchir sur des solutions modulables, lisibles et articulées aux ressources de notre territoire. Parallèlement, nous renforçons notre fonction d'appui « ressource » auprès des aidants et partenaires afin de mieux prévenir et éviter des situations dites « de rupture ».

Concrètement l'AAPEAI poursuit la mise en œuvre de son dispositif « Parenthèse » à l'appui de la création « d'espace-temps » en soutien aux parents et aidants avec un pilotage porté conjointement par un cadre de la direction et deux parents, représentants du conseil d'administration.



Le développement durable de l'AAPEAI s'appuie sur sa capacité à intégrer les principes du développement durable et tenable dans sa vision, ses activités, son fonctionnement et ses impacts. Cela implique un équilibre entre les dimensions sociale, environnementale et économique, tout en assurant la pérennité de l'association.

2024 aura été une année empreinte de sobriété avec pour priorité le rééquilibrage budgétaire, la gestion des effets de l'inflation sur nos quotidiens représentant près de 50 000 euros de charges supplémentaires. Notons que l'un des défis majeurs est de conjuguer innovation et contraintes budgétaires exponentielles et complexes.

A cette réalité, il faut inclure les nombreuses actions entreprises en 2024 qui ont été sources d'espoir dans l'idée que l'on peut « faire Ensemble ».

Je remercie chacun des administrateurs et professionnels pour l'énergie que vous avez déployée. Merci pour l'audace et la confiance. Merci pour les grands instants et tous les petits moments du quotidien porteurs de sens que nous avons partagé.



Être « assistante de direction » à l'AAP&A1

Être assistante de direction consiste principalement à travailler aux côtés de la Direction et l'équipe de pilotage (chefs de projets, RRH, coordinatrices de parcours).

Il s'agit de les assister, de les accompagner dans la gestion & le suivi des activités tout en assurant la coordination administrative et organisationnelle de l'ensemble des établissements et services de l'Association. Rôle d'interface et de relais, ce poste permet également de faire le lien et de travailler avec tous les autres acteurs : Administrateurs, salariés, personnes accompagnées, familles, partenaires, ...

"Nous sommes disponibles pour tout le monde."

Cette richesse relationnelle et l'écoute quotidienne sont essentielles et donnent beaucoup de sens à ce travail.

Agir dans le respect du projet associatif et des valeurs de l'Association est la priorité. Être assistante de direction demande organisation, dynamisme, réactivité, rigueur et capacité à s'adapter aux nombreuses missions, diverses et variées, qui nous sont confiées : suivi administratif, gestion des agendas, communication en interne et en externe, accueil téléphonique et physique, organisations et participation à des événements ou manifestations associatives, ... Polyvalence et "multitâches" sont les mots clés !

Ce qui est appréciable dans ce métier, c'est de pouvoir se sentir utile auprès de chacun, d'être engagé pour toutes ces personnes, de contribuer à l'amélioration des conditions d'accompagnement des personnes en situation de handicap, et tout ça en ayant aucune journée qui se ressemble.



Anais SCHNEIDER

NOS INSTANTS «BONHEUR»



DOUCEUR ET MÉDIATION

L'AAPEAI développe la médiation animale ayant de nombreux bienfaits, elle permet de stimuler les sens, d'exprimer les émotions et de se responsabiliser.

ETOFFER SES COMPÉTENCES

Dans le cadre de son parcours pré-professionnel, le jeune accompagné par notre Institut Médico-Professionnel se voit proposer d'étoffer ses compétences professionnelles. Ici c'est travaux de bucheronnage ! Découverte de nouveaux EPI, de gestes professionnels, du travail en extérieur et en équipe !



PLEIN DE COULEURS !

Sortie de l'hiver haute en couleurs pour petits et grands de notre IME « Eau vive ».

FAIS CE QU'IL TE PLAÎT !

Découverte de « Walygator ». En guise de reconnaissance, nous avons convier notre brigade de restauration et équipe « transports » à la découverte du parc d'attraction.



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Activités partagées entre les jeunes de l'IME et les personnes accueillies à l'accueil de jour.

VISITONS ENSEMBLE – RENDEZ-VOUS À LA FERME POUR NOTRE SAVS



DES DIPLÔMÉS :

Bravo à nos 3 diplômés ayant validé leur reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) dans les métiers de la sous traitance industrielle.



SE PRENDRE LE TEMPS ...

Moment de découverte, des apprentissages et de partage à la halle verrière de Meisenthal pour les résidents du foyer d'hébergement.



UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ !

40 personnes accompagnées ont participé aux jeux paralympiques à Paris ! Une expérience vibrante et unique avec la découverte de la Tour Eiffel pour certains participants

CAP SUR PARIS !

Nos raideurs fous ont poussé les portes de la capitale en accomplissant un défi olympique. Plus de 1000 kilomètres parcourus en France, à l'étranger, sur un vélo...

Une aventure humaine « extra-ordinaire » au départ de DIEMERINGEN.



ESAT « Alsace Bossue »

2, Rue Tiergarten
BP 90016
67430 DIEMERINGEN CEDEX
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

ENTREPRISE ADAPTEE

2, Rue Tiergarten
BP 90016
67430 DIEMERINGEN CEDEX
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

S.A.V.S.

Route de Mackwiller
BP 90016
67430 DIEMERINGEN CEDEX
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

FOYER D'HEBERGEMENT

93, Grand'Rue
67430 DIEMERINGEN
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

IME « EAU VIVE » / Plateforme Autisme

10, Quai de l'Eichel
BP 90016
67430 DIEMERINGEN CEDEX
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

SESSAD

10 quai de l'Eichel
BP 90016
67430 DIEMERINGEN CEDEX
03.88.00.08.55
secretariat.esat-ea@aapei.fr

